

BIO/95/105

Bruxelles, le 20 avril 1995

NOTE BIO AUX BUREAUX NATIONAUX  
cc. aux Membres du Service du Porte-Parole

441.2(103)

## Objet: Rendez-vous de midi du 20 avril 1995

### 1. Matériel diffusé

- IP 393 - Accord UE/US sur la politique de concurrence W. Hélin
- Notification préalable d'une opération de concentration:  
CLT/Disney/Super RTL W. Hélin
- BIO 102/1 - Conseil informel des affaires intérieures qui avait lieu  
à Paris hier - S. Petzell
- Discours que M. Papoutsis donne aujourd'hui à l'occasion de la  
réunion du World Travel and Tourism Council C. Verros
- EUROSTAT : statistiques sur les migrations internationales  
des pays de l'Union européenne, résumés par une note à la  
presse "Les migrations dans l'UE: en majorité des européens" P. Child

### 2. Sujets annoncés

- 14H30 - Debriefing, par N.G. van der Pas, en salle de presse,  
sur le séminaire de la Commission sur la Conférence  
Inter-gouvernementale (CIG) - voir note BIO 107 séparée VDP

### 3. Sujets traités

#### Accord de l'UE avec les Etats-Unis sur l'application des règles de concurrence

Nous avons précisé qu'il s'agit de la formalisation d'un accord existant signé le 23 septembre 1991 par le Department of Justice et la Federal Trade Commission du côté US et par la Commission pour l'UE. Suite à son entrée en vigueur en septembre 1991, quatre réunions bilatérales ont eu lieu et, en outre, les 2 partenaires ont échangé des informations sur des dossiers de concurrence :

- 102 cas (dont 69 fusions) ont été notifiés aux Etats-Unis par la Commission ;
- en direction inverse, les Etats Unis ont notifié 128 (dont 84 fusions ou acquisitions) à l'UE.



# COMMISSION EUROPEENNE

# EUROPEAN COMMISSION

FROM : C.E.C. - SERVICE PORTE-PAROLE  
TO : C.E. WASHINGTON - WASHINGTON  
REF : 5110017037 - 20-04-1995 18:18

TO: 7 MY488  
CC: CCE M210 reyniers.j  
SUBJECT: "Enc 1:FAK20.4  
Rendez-vous de midi du 20 avril 1995"

### DISTRIBUTION

H.D.	
D.H.D.	
CHA/ADM.	
POL.	
AGR.	
COM/TR.	Hds
DEVT.	OF
ECO/FIN.	Section's
P.P.A.	
S&T	
T.E.E.	
SUP. AG.	
C.C.	

Par cet accord, qui est le premier dans son espèce, une enceinte a été créée qui permet aux deux parties de prévenir des conflits plutôt de devoir les résoudre.

En réponse à une question, nous avons indiqué que trois secteurs, en particulier, ont bénéficié de ces échanges d'information à travers l'Atlantique, à savoir :

- les télécommunications
- les transports aériens
- les transports maritimes

(voir note IP 393 pour les détails de l'accord)

Amitiés,

N. Wegter

c.c. MSPP

- 2 -